

Le Rappel

du Morbihan

JOURNAL DE GAUCHE ■ BI-MENSUEL D'INFORMATIONS ET DE DÉBATS ÉDITÉ PAR LE PARTI SOCIALISTE

EDITORIAL



Par
Monique Danion
Secrétaire fédérale
à l'Environnement et
au Développement durable

Agriculture et Territoires

Le salon de l'agriculture qui vient de fermer ses portes s'est tenu cette année encore dans une ambiance morose qui révèle les inquiétudes des paysans. Ceci doit nous interpeller : l'agriculture est en effet un pilier de l'économie bretonne.

Tous nous savons aussi que celle-ci est à un tournant. Collectivement, nous devons nous en préoccuper et chercher ensemble des solutions. Chacun s'accorde à dire que l'agriculture bretonne sera plurielle ou ne sera pas.

En se professionnalisant, l'agriculture a eu un impact négatif sur l'environnement, comme toutes les autres concentrations d'activités. Tout le monde aujourd'hui en est conscient. Il est indispensable de préserver l'environnement, et l'on peut être certain que cela se fera ; mais il faut aussi maintenir cette activité, indispensable à l'économie et à l'aménagement de l'espace.

Un des moyens de préserver l'avenir est de faciliter l'installation : à ce titre, il faut saluer l'initiative de la Région Bretagne d'aider à l'installation des jeunes sur trois ans au lieu de deux auparavant, y compris en aidant ceux qui s'installent sans aide classique. Le but est d'aider le jeune à définir un projet viable, à partir d'une production de biens alimentaires ou autres, selon le modèle qui lui conviendra le mieux : agriculture biologique, conventionnelle, durable, chacun répondant à un marché différent. Les marchés de proximité sont à ce titre multiples et divers.

L'accent mis sur le prédiagnostic des exploitations laitières est également très positif, sachant qu'il s'agit d'une aide aux plus petites d'entre elles. C'est un moyen de les aider à sauvegarder les aides financières qui leur sont indispensables, et de maintenir un tissu rural dense tout en préservant un potentiel pour demain.

Aujourd'hui nous nous appuyons sur les Pays pour aménager le territoire. Chaque Pays va être amené à redéfinir son projet. Il semblerait normal que la question de la place de l'agriculture y soit posée d'une façon sérieuse.

Au niveau économique, il faut se rappeler que celle-ci génère des emplois de proximité, auxquels il faut ajouter les emplois directs et indirects induits sur le territoire, dans l'économie locale (écoles, commerces...). La notion de filière locale doit dans ce cadre être organisée, pour permettre la diversification de l'agriculture.

Au niveau espace, l'activité agricole de par sa nature entretient le paysage et permet des ceintures vertes autour des villes. L'entretien des haies et des bois peut également permettre de développer des énergies renouvelables.

Ne faudrait-il pas encourager chaque territoire à faire un diagnostic de son agriculture en même temps que celui de l'utilisation de son espace ? Et pourquoi pas sous forme de méthode participative, permettant aux personnes de se rencontrer, d'échanger et ainsi de mieux se connaître, et de trouver des idées innovantes ?

En découleraient sûrement des projets structurants pour le local, qui pourraient être financés dans le cadre d'une contractualisation avec la Région.

Ce projet de territoire, alliant l'économie, le social et l'environnement, répondrait absolument à ce que l'on appelle un développement durable.

OUI ! au traité constitutionnel

Le Président de la République ayant arrêté la date du 29 mai pour l'organisation du référendum sur le traité constitutionnel européen, la campagne nationale peut véritablement commencer. Après le débat interne qui s'est tenu au sein du Parti socialiste jusqu'au 1^{er} décembre dernier, il est désormais temps de faire entendre la voix de ses militants, qui se sont prononcés majoritairement en faveur du Oui !

“Approuvez-vous le projet de loi qui autorise la ratification du traité établissant une Constitution pour l'Europe ?” Telle est formulée la question qui sera posée aux Français lors du référendum du 29 mai prochain, visant à adopter le traité constitutionnel européen.

La campagne externe du Parti socialiste a donc été lancée au niveau national. Le temps est maintenant venu pour les fédérations et les militants de promouvoir la position arrêtée démocratiquement lors du vote du 1er décembre 2004.

Il s'agit de l'avenir de l'Europe

Le samedi 12 mars dernier s'est tenue à Paris la réunion des “comités départementaux pour le oui”. A cette occasion, François Hollande, Premier secrétaire du Parti socialiste, a déclaré que le référendum du 29 mai était “un rendez-vous de choix pour l'Europe” et “pas un rendez-vous d'alternance”. Devant près de 400 délégués, venus des départements, le



Premier secrétaire a demandé que les débats organisés par ces comités recadrent bien le sujet du référendum : “il s'agit de l'avenir de l'Europe”, a-t-il insisté, et si, par ailleurs, dans le cadre de l'élaboration du projet socialiste, “nous sommes en train de préparer l'alternance”, c'est “celle de 2007, pas celle de 2005”.

Un travail d'information, des arguments de conviction

Pour faire gagner le oui, “nous avons à faire un travail d'information” auprès de tous les Français, à l'issue d'un débat interne où le texte de la Constitution européenne a largement été commenté par les

militants socialistes, a demandé François Hollande. Il s'agit d'avoir “des arguments de conviction” pour répondre aux interrogations des électeurs, a-t-il ajouté.

Directeur de la campagne pour le référendum et numéro 3 du PS, François Rebsamen s'est félicité de la “mobilisation” des militants. “La campagne s'organise”, a-t-il déclaré, “elle existe déjà sur le terrain”. “Il s'agit maintenant de démultiplier, sur l'ensemble du territoire, les expériences qui viennent d'être échangées”, a-t-il ajouté.

Mobilisation morbihannaise

Dans le Morbihan, le Premier secrétaire fédéral Gwendal Rouillard a tenu une conférence de presse vendredi 11 mars pour annoncer les premiers éléments de calendrier de la campagne départementale (cf. bas de page). Les secrétaires de section morbihannais étaient également réunis à Saint-Avé, jeudi 17 mars au soir, pour échanger sur la mobilisation dans le cadre de la campagne et préparer l'élaboration du Projet 2007.

La campagne du OUI dans le Morbihan

Meeting régional

avec **François Hollande** et **Jean-Yves Le Drian**

le 9 mai 2005 à Lorient - Palais des Congrès
à l'occasion de la Journée de l'Europe

Meeting départemental

avec **Elisabeth Guigou** et **Jean-Yves Le Drian**

à l'occasion de la Fête de la Rose du 1er mai à Inzinzac-Lochrist

Réunions départementales en partenariat avec les sections

avec **Harlem Désir** - Député européen

Mercredi 20 avril à **Vannes** - Palais des Arts et des Congrès - 20h30

avec **Malek Boutih** - Secrétaire national du PS

Judi 14 avril : **Hennebont** - Centre socioculturel - 20h30

Pourquoi les Socialistes votent oui au traité constitutionnel ?

Pour approfondir

Vous pouvez visiter le site internet du "Oui socialiste" à l'adresse suivante :

www.ouisocialiste.net/

Vous pouvez notamment y télécharger l'argumentaire de référence intitulé "Vrai/Faux" sur le traité constitutionnel, ainsi que la Lettre du Oui n°1 annonçant notamment les rendez-vous de la campagne du Oui Socialiste en France. Vous y trouverez également des tribunes, interviews, courriers des internautes...

Sur www.ouisocialiste.net/, vous pouvez également télécharger le **texte de la Constitution** au format journal (fichier "pdf"), tel qu'il a été adressé à tous les militants, ainsi que la synthèse officielle de l'Union européenne intitulée **Présentation aux citoyens**.

Sur le référendum, le Traité et sa ratification, voir aussi :

- www.constitutioneuropeenne.fr
- www.ladocfrancaise.gouv.fr
- european-convention.eu.int
- www.diplomatie.gouv.fr
- europe.gouv.fr

Plescop : Réunion-débat sur le traité constitutionnel

Une réunion-débat est organisée par les adhérents et sympathisants du canton de Plescop sur le traité constitutionnel européen, avec la participation du Premier secrétaire fédéral Gwendal Rouillard, le :

**Mercredi 30 mars
à 20h30
Salle du Mille Club
à Plescop**

Projet socialiste

Un forum sera organisé le **mardi 22 mars de 12 à 18 heures** sur le site www.projetsocialiste.fr

Venez nombreux discuter avec les principaux acteurs du projet socialiste.

Repas républicain à Locmiquélic

La section de Port-Louis organise son repas républicain annuel :

**le Samedi 9 avril
à la Salle des Fêtes
de Locmiquélic**

Le Prix du repas est fixé à 15 €

Les inscriptions sont à transmettre au trésorier de la section :

Jean-Pierre Joa
1 rue des Orthensias
56570 Locmiquélic

Le traité constitutionnel est-il le plus progressiste des traités européens ? Oui !

Par rapport aux traités antérieurs, tout ce qui est nouveau est positif et il n'y a aucun recul à déplorer. Certes, le traité n'est pas "idéal", mais un traité européen est toujours le fruit d'une négociation entre Etats membres. Le traité constitutionnel a le soutien de l'unanimité des partis socialistes et sociaux-démocrates européens, comme le soutien de la Confédération européenne des syndicats. Tous les syndicats des pays entrants votent pour le traité car ils y voient un point d'appui pour faire avancer leurs droits sociaux.

Le traité constitutionnel est-il le plus démocratique des traités européens ? Oui !

- Extension des pouvoirs du Parlement européen. (co-législateur à égalité avec le Conseil européen dans 80 domaines, pouvoirs budgétaires égaux à ceux du Conseil).
- Droit de contrôle sur les législations européennes accordé aux parlements nationaux pour faire respecter les compétences des Etats membres.
- Election du président de la

Commission par le Parlement européen en fonction du résultat des élections européennes.

- La responsabilité de l'euro est confiée à un gouvernement économique et ne relève plus seulement de la Banque centrale européenne.
- Nomination d'un ministre européen des Affaires étrangères qui exprimera la parole commune des Européens sur la scène internationale.
- Application de la majorité qualifiée dans 20 nouveaux domaines.
- Introduction de mécanismes de démocratie participative avec le droit de pétition reconnu aux citoyens de l'Union pour faire voter une loi européenne.

Le traité constitutionnel est-il le plus social des traités européens ? Oui !

- Force juridique donnée à la Charte européenne des droits fondamentaux,
- Reconnaissance des partenaires sociaux à travers l'instauration d'un sommet social annuel pour la croissance et l'emploi,
- Introduction, dans les objectifs de l'Union, de l'économie sociale de marché, du plein emploi, du progrès et de la justice sociale, de la lutte contre l'exclusion sociale, de

l'égalité femmes-hommes, du développement durable etc.

- Institution d'une clause sociale qui garantira, y compris par les tribunaux, une protection sociale adéquate, la lutte contre l'exclusion, un niveau élevé d'éducation et de formation, la protection de la santé.

Le traité constitutionnel reconnaît-il les services publics ? Oui !

Pour la première fois est reconnue une base juridique pour les services publics. Les Etats membres pourront financer leurs services publics en dérogation aux règles de la concurrence. La défense des services publics, c'est d'abord une politique de l'Etat, un choix de solidarité territoriale et un engagement budgétaire pour assurer leur présence.

Le traité constitutionnel reconnaît-il le caractère laïque de l'Europe ? Oui !

Comme l'a confirmé notre conseil constitutionnel, le traité autorise chaque Etat à appliquer ses propres lois. La loi sur les signes religieux à l'école ne pourra pas, par exemple, être remise en cause. Le sort qui a été réservé récemment au commissaire Butiglione témoigne bien de cet état d'esprit et de cette vigilance des Européens.

CFDT "Le texte consacre l'équilibre entre l'économie et le social"

Du côté des syndicats, les positions sur le référendum européen sont divergentes. La Confédération Européenne des Syndicats s'est prononcée en faveur de l'adoption du traité, à l'instar de la CFDT. Le Rappel a rencontré son Secrétaire départemental, Daniel Moaligou, qui nous livre quelques bonnes raisons de voter oui au le 29 mai prochain.



Daniel Moaligou - Secrétaire départemental de la CFDT

Quelles avancées offre le texte du traité en matières de politiques sociales ainsi qu'en direction des salariés ?

Parce que le traité "constitutionnalise" des valeurs pour lesquelles le syndicalisme européen - dont la CFDT - s'est battu au moment de l'adoption de la charte des droits fondamentaux : justice, solidarité, égalité entre les hommes et les femmes, non discrimination. Cette charte est aujourd'hui intégrée dans le projet, c'est une victoire syndicale. Par ailleurs, le texte consacre l'équilibre entre l'économie et le social par l'expression : "économie sociale de marché". Sans traité, il ne reste que

"l'économie de marché", c'est-à-dire le statu quo.

Que dit le texte sur le dialogue social et sur la reconnaissance des partenaires sociaux au niveau européen ?

Le texte renforce le rôle des partenaires sociaux, pérennise le dialogue social autonome et met en place un sommet social tripartite annuel, il donne un fondement juridique aux services d'intérêt général (services publics), qui permettra enfin d'obtenir la directive cadre nécessaire... On prend. Ceci étant, il faudra quand même continuer à se battre pour aller plus loin.

Comment la CFDT va-t-elle mener campagne, notamment par rapport aux autres organisations syndicales qui se sont prononcées majoritairement pour le non en France ?

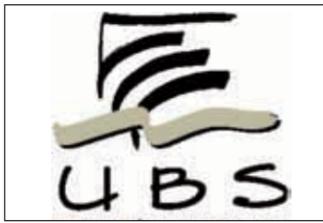
La CFDT va mener une double campagne :

L'une pour faire comprendre aux salariés que le petit pays qu'est la France a besoin que l'Europe existe et avance pour peser face aux mastodontes que constituent l'Amérique du Nord, du Sud, La Russie, l'Inde, la Chine, le Japon. Ce sont nos vrais concurrents, qui phagocytent nos entreprises et/ou facilitent les délocalisations.

L'autre sur nos axes revendicatifs nationaux : RTT, emplois, salaires, inégalités, etc, pour bien marquer qu'il n'y a pas d'amalgame possible entre le "oui syndical à l'Europe", commun à la Confédération Européenne des Syndicats et la CFDT, parce que porteur d'avenir, et les conséquences d'une politique purement nationale, immédiate, et néfaste aux intérêts des salariés, retraités, demandeurs d'emplois.

Recrutement à l'Université de Bretagne Sud La Présidence doit s'expliquer

Carol Mettétal, ancienne candidate du FN puis du MNR du Pays de Lorient, a été embauchée comme administrateur du site lorientais de l'UBS. Cette décision suscite une vive polémique parmi les enseignants, personnels administratifs et étudiants.



Carol Mettétal s'est présentée ces dernières années à divers élections comme candidate de l'extrême-droite (FN puis MNR) : aux législatives de 1997 et 2002 sur la circonscription de Lorient, aux cantonales de 1998 et 2001 sur les cantons de Lorient Nord et Lorient Sud, aux régionales de 1998 et aux européennes de 1999.

Ce passé récent n'a pas empêché la Présidence de l'UBS de l'embaucher au poste d'administrateur du site de Lorient, après le départ en retraite du précédent titulaire.

La Présidence doit s'expliquer et Carol Mettétal doit partir

La Fédération du Morbihan du Parti socialiste - comme la section de Lorient - s'est exprimée à ce sujet par un communiqué de presse transmis aux rédactions : "La Présidence de l'Université de Bretagne Sud a récemment décidé le recrutement de Carol Mettétal comme administrateur du site de l'UBS (Lorient).

Au regard du parcours politique de cette personne dans le Pays de Lorient - candidate à plusieurs reprises du Front National de Jean-Marie Le Pen puis du Mouvement National Républicain de Bruno Megret - ce choix est inacceptable.

L'Université de Bretagne Sud doit représenter un creuset pour les valeurs humanistes, républicaines et universalistes. Comme l'Université de Lyon 3 avec Bruno Gollnisch, elle ne doit accepter aucune remise en cause de celles-ci par l'extrême droite.

Les socialistes morbihannais apportent leur soutien aux enseignants, personnels administratifs et étudiants scandalisés légitimement par cette décision qu'aucune procédure ne peut justifier.

Ils invitent la Présidence de l'Université de Bretagne Sud à s'expliquer de manière précise et transparente sur ce recrutement et demandent le départ définitif de Carol Mettétal de ses fonctions professionnelles."

Ce communiqué a été complété par un courrier de Gwendal Rouillard à Eric Martin, Président de l'UBS.

Au sein de l'université morbihannaise, un "Collectif du personnel de l'UBS" s'est créé, considérant que

le FN et le MNR sont "des partis qui prônent la discrimination, et donc à l'opposé des valeurs de l'Université" (OF du 9/03/05).

La réforme de l'Université selon l'extrême-droite

Les propositions du MNR pour la réforme des Universités (site internet officiel) sont à ce titre très instructives, et inquiétantes à bien des égards... Morceaux choisis : "L'esprit d'élitisme doit s'imposer tout particulièrement à l'université (...). À cette fin, nous voulons doter les établissements universitaires d'une très large autonomie, de façon qu'ils puissent se fixer leurs propres règles en ce qui concerne aussi bien le recrutement des étudiants et des professeurs que la dévolution des diplômes, et qu'ils se trouvent donc placés dans un processus de compétition, gage de qualité croissante. Dans le même esprit, le MNR entend introduire le principe de la sélection à l'entrée des universités, car refuser cette pratique clandestinement selon des critères absurdes comme le "piston" ou le hasard des files d'attente. "La seule garantie de la vraie démocratie, c'est la sélection", disait Paul Guth." Chacun appréciera !...

Deuxième édition du Salon Terre

La deuxième édition du Salon Terre, organisé par la Communauté d'agglomération Cap l'Orient et l'association Nature & Culture se tiendra :

**du samedi 19 mars 2005
au lundi 21 mars 2005
au Parc des Expositions
de Lanester**

La conférence inaugurale a lieu le **vendredi 18 mars à 20h au Palais des Congrès de Lorient.**

Ce salon met en lumière l'aspect opérationnel du développement durable et solidaire. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site Internet : www.salon-terre.org

Section de Ploërmel

La section de Ploërmel organise un repas convivial, autour duquel adhérents, sympathisants et amis pourront échanger des idées le :

**Samedi 2 Avril à partir de 19h00
Au restaurant Rio-Ayoul
à Ploërmel**

En présence de :

- **Béatrice Le Marre**, Conseillère générale du canton de Ploërmel
- **Odette Herviaux**, Sénatrice du Morbihan et vice-présidente du Conseil Régional
- **Jean-Yves Le Drian** (sous réserve), Président du Conseil Régional de Bretagne et Député du Morbihan

Nous comptons également sur la présence d'autres conseillers généraux, maires et responsables au niveau départemental.

Le prix du repas est fixé à 18 euros et la réservation doit être faite avant le 25 mars auprès de Sohrab Rostam au 06 60 33 64 26.

Jeunes et citoyens : comment exercer sa citoyenneté ?

Les jeunes socialistes de Lorient organisent un débat sur la citoyenneté des jeunes le :

**mardi 22 mars à 19h30 au
Café du Port (52 rue du Port)
à Lorient**

Abstention record chez les jeunes, désintérêt, voire rejet de l'action publique... Pourquoi tant de 18-30 ans ne vivent pas pleinement leur statut de citoyen ? Quelles solutions pour résoudre ce problème fondamental au sein d'une démocratie ?

Intervenants :

- Thierry Le Cras**, Vice-Président étudiant de l'Université de Bretagne Sud à Lorient
- Pierre-Yves Cado**, Professeur d'éducation civique

MJS Mouvement des Jeunes Socialistes du Morbihan

La France est dans la rue

Plus d'un million de Français se sont mobilisés ces derniers jours. L'éducation, la recherche, les salaires... L'action gouvernementale est rejetée car inefficace.

Les lycéens se mobilisent

Les lycéens refusent le projet de loi sur l'école et ils le disent : ils ont manifesté pendant les vacances scolaires et étaient plus de 200 000 le 8 mars dans 150 villes françaises. Le projet inquiète. Les mesures ne sont pas à la hauteur des objectifs d'une école pour tous et plus moderne. Elles s'avèrent même dangereuses pour la continuité d'une école républicaine.

La recherche toujours en danger

Les chercheurs étaient dans la rue le 9 mars pour rappeler au gouvernement la démission collective de plus de 2000 directeurs d'équipes et de laboratoires en 2004. Ils demandent que les 6 milliards d'euros débloqués sur 3 ans bénéficient également à la recherche publique. Le

petit millier de postes en création leur paraît également dérisoire : ils chiffrent les besoins à plus de cinq fois plus.

Le pouvoir d'achat stagne

Les salariés aussi se mobilisent. Ils sont descendus dans la rue le 4 février et le 10 mars pour réclamer une hausse de salaires et des embauches et défendre les 35 heures. La mauvaise situation économique du pays est révélatrice de l'incompétence et des erreurs stratégiques du gouvernement Raffarin. Plus de 10% de la population active est au chômage, les entreprises annoncent des profits records sans investissement ni revalorisation des salaires ; un quart des moins de 25 ans sont au chômage ; les salaires sont trop bas pour contribuer à la reprise de la croissance.

Au pire le mépris, au mieux l'effet d'annonce

Quelle est la réponse du gouvernement ? Le mépris face à la mobilisation sociale et un recul factice. Fillon se justifie en prétendant que les lycéens manifestants "ne représentent pas l'ensemble de l'opinion publique". Il retire la réforme du Bac, tout en passant l'ensemble du projet de loi sans concertation avec les représentants des lycéens. Quant à Raffarin, il annonce l'ouverture de négociation pour la revalorisation du salaire des fonctionnaires et annonce des réformes favorisant la participation et l'intéressement des salariés dans les entreprises privées. Ces bonnes paroles seront-elles suivies d'actes efficaces ?

Gwennan Melscoët
Responsable du groupe
de Lorient

Agenda

Premier secrétaire fédéral

Dimanche 20 mars

Paris - Conseil national du PS

Mardi 22 mars

Lorient - Réunion pour le Centenaire du Parti au sein de la Fédération

Jeudi 24 mars

Brech - Réunion sur le traité constitutionnel européen

Mercredi 30 mars

Plescop - Réunion sur le traité constitutionnel européen

Actualité

Les inquiétudes du Baron

Oyez, oyez, bonnes gens, le Baron Seillières a des inquiétudes. Oh ! pas sur le montant de ses émoluments, ni sur celui de ses dividendes, mais plus prosaïquement sur la détresse des patrons qui vont devoir mettre la main à la poche pour distribuer quelque menue monnaie aux vils revendicateurs qui osent exiger une augmentation de salaire. Certes, nous pouvons compatir à cette détresse car nous comprenons que l'objet même de l'existence d'une entreprise c'est de faire du pognon et que si l'on distribue tous les bénéfices aux salariés, il ne restera que la portion congrue aux actionnaires. Une autre inquiétude du Baron est de voir le Premier ministre lâcher du lest devant les revendications de la Fonction Publique en proposant un petit coup de pouce aux salaires. Si un gouvernement n'est plus capable de résister à la pression de la rue où va-t-on ? Ce n'est pourtant pas de gaieté de cœur que Raffarin se décide à entendre les légitimes revendications des salariés de l'Etat mais parce qu'il y a le feu au lac. Outre que le nombre de plus en plus grand de manifestants commence à faire tache dans le décor, la perspective de voir les résultats du référendum influencés par la contestation salariale a conduit le chef de l'Etat à sonner la fin de la récréation et à ouvrir de vraies négociations.

Il faudra quand même une réelle ouverture de la part du gouvernement en matière d'augmentation de salaire, mais aussi d'autres propositions dans le secteur privé qu'une meilleure participation aux fruits des entreprises pour être entendu par la majorité des salariés. Pour être plus concret, c'est une augmentation sur le bulletin de paie que les gens attendent et non des perspectives futures de gagner quelques sous.

Comme vous devez déjà le savoir, le baron Seillières va quitter son poste de Président du Medef pour faire profiter le patronat européen de son grand savoir et de ses aptitudes inégalées au débat social. Qu'il me soit permis de souhaiter bien du plaisir aux organisations syndicales européennes qui pourront apprécier à sa juste valeur les qualités de ce patron qui aura porté bien haut l'étendard du profit des actionnaires. Sa succession à la tête du Medef a ouvert bien des ambitions et non des moindres avec la candidature, non encore avouée, de Guillaume Sarkozy, vous savez le frère de l'autre. On en avait déjà un Sarkozy, est-ce bien raisonnable d'en avoir un deuxième ? Il y aurait un risque d'overdose.

Le Cormoran

Portrait

Béatrice Le Marre "Oser s'engager en politique"

Béatrice Le Marre a été élue Conseillère générale en juin 2004. Parce que le fait d'être une jeune femme de gauche en politique est trop souvent atypique, en particulier sur un canton comme celui de Ploërmel, Le Rappel dresse avec elle un bilan de ses premiers mois de mandature. Entretien...



Béatrice Le Marre - Conseillère générale du canton de Ploërmel

Quel bilan dressez-vous après dix mois d'exercice de ce premier mandat de conseillère générale ?

Cette élection fut une surprise pour beaucoup, une sorte d'électrochoc politique. Au niveau local, il y a un peu plus de liberté de parole dans le canton. La population

s'est rendue compte qu'il n'y avait pas de fatalité, que le changement politique était possible dans le pays de Ploërmel aussi. Avec la proposition d'un autre mode de fonctionnement, d'un autre rapport à l'élu.

Le conseiller général est pour moi un élu de terrain (le seul élu local soumis au suffrage universel direct), il doit être proche de ses concitoyens et à leur écoute pour gérer et améliorer leur vie quotidienne. Au Conseil général, j'ai choisi de siéger à la commission solidarités et action sociale et de participer au groupe de

travail "insertion et développement économique" pour faire le lien avec les préoccupations et les besoins des habitants de mon canton.

Quel accueil les élus du canton de Ploërmel et du Conseil général t'ont-ils réservé ?

En fonction de mes interlocuteurs, le travail est plus ou moins aisé... J'ai été très bien accueillie au Conseil général, avec le sentiment de faire partie d'une équipe puisque nous sommes quinze dans le groupe de gauche.

Dans le canton, les permanences dans les mairies me permettent de rencontrer les Maires (sauf un qui n'accepte pas le verdict démocratique...), les associations. Les particuliers viennent beaucoup, parfois simplement pour parler. Cela m'a fait prendre conscience de la rupture qui peut exister, dans le pays de Ploërmel en tout cas, entre la représentation politique et la population. Il y a un réel besoin de parole et d'échange.

Quels conseils adresserais-tu aux

femmes qui, comme toi, seraient désireuses de prendre des responsabilités en politique ?

Je n'ai de conseils à donner à personne. Que l'on soit un homme ou une femme, les responsabilités et les attentes sont les mêmes. Les femmes doivent davantage oser s'engager en politique et se présenter à des postes à responsabilité. La société est faite d'hommes et de femmes à parité, il est souhaitable qu'il en soit de même en politique mais ce n'est pas suffisant. Il faut permettre à des jeunes, actifs, de pouvoir assumer un mandat, une vie professionnelle et familiale. Trop de jeunes que je rencontre me disent ne pas être intéressés par la politique parce qu'ils ne se reconnaissent pas dans leurs élus. On risque très rapidement d'avoir une surreprésentation des seniors et un désinvestissement des plus jeunes.

Face à cette tendance, les partis politiques ont une responsabilité. Il y a sûrement une réflexion à engager sur la représentativité et l'implication des jeunes au sein de nos institutions.

Egalité Hommes-Femmes Les actions de la Région

A l'occasion de la Journée des Femmes, l'Etat et la Région Bretagne ont installé l'observatoire de la parité et le Conseil régional de l'égalité. Deux outils pour faire progresser l'égalité hommes-femmes en Bretagne.

Décidée par le Conseil régional en décembre dernier, la création du Conseil régional de l'égalité est en cours. Il s'agit d'une instance de concertation et de coordination entre tous les acteurs qui agissent déjà, en Bretagne, au service de plus d'égalité entre hommes et femmes. L'idée est de fédérer ces énergies pour travailler ensemble au bénéfice de tous : échanges d'expériences, réflexion commune et propositions d'actions concrètes.

Une action régionale pour l'égalité hommes-femmes

Le Conseil régional de l'égalité regroupera quatre types d'acteurs : les institutions, les associations, le monde du travail (entreprises, syndicats...), des personnalités quali-

fiées. Ils travailleront au sein de trois ateliers : l'accès des femmes au travail (emploi, formation...), les violences faites aux femmes, la diffusion d'une culture de l'égalité. L'objectif est de déboucher sur des actions concrètes dans chaque groupe de travail. La première tâche du tout nouveau Conseil sera de dresser un état des lieux de ce qui existe, d'identifier ce que chaque structure fait déjà et de recenser les besoins pour mieux définir les actions.

Relance de l'observatoire de la parité

Créé par l'Etat en 1996, l'observatoire de la parité hommes-femmes était tombé en sommeil. Jean-Yves

Le Drian, président du Conseil régional de Bretagne, et Bernadette Malgorn, préfète de la Région Bretagne, viennent de le relancer et ils le co-présideront.

Sa mission : regrouper et produire données chiffrées, études et analyses pour observer l'évolution de la parité dans la vie politique, économique et sociale bretonne. Cet observatoire évaluera aussi la prise en compte de l'égalité dans les politiques publiques. Un précieux outil d'analyse et de veille sur lequel pourra s'appuyer le Conseil régional de l'égalité. Il publiera chaque année un rapport général sur l'évolution de l'égalité hommes-femmes en Bretagne.

Abonnez-vous au Rappel du Morbihan !

Coupon à renvoyer à la Fédération du Parti socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient

Nom : Prénom :

Adresse :

Abonnement pour 1 an : 20 €

Le Rappel du Morbihan

Propriété de la Fédération du Parti Socialiste du Morbihan



Directeur de la publication : Gwendal Rouillard ■ Directeur délégué : Jean Kerguelen ■ Rédacteur en chef : Tugdual Gauter ■ Rédaction, composition : 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient ■ Tél. : 02 97 84 84 55 ■ Télécopie : 02 97 84 82 14 ■ Courriel : lerappel@morbihan.wanadoo.fr ■ ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 74716 ■ Impression : IBB - Espace Beaufort - BP 15 - 56701 Hennebont cedex ■

Rejoignez le Parti Socialiste

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste

Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Parti Socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55

Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : fede56@parti-socialiste.fr

Espace "Fédération" du site Internet : www.parti-socialiste.fr/federation.php